



**HAL**  
open science

## Senez, Notre-Dame de l'Assomption

Mathias Dupuis

► **To cite this version:**

Mathias Dupuis. Senez, Notre-Dame de l'Assomption. CODOU, Yann; PÉCOUT, Thierry. Cathédrales de Provence, La Nuée Bleue, pp.509-525, 2015, La grâce d'une cathédrale, 978-2-8099-1275-3. halshs-01232043

**HAL Id: halshs-01232043**

**<https://shs.hal.science/halshs-01232043>**

Submitted on 17 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





# SENEZ

## Notre-Dame-de-l'Assomption

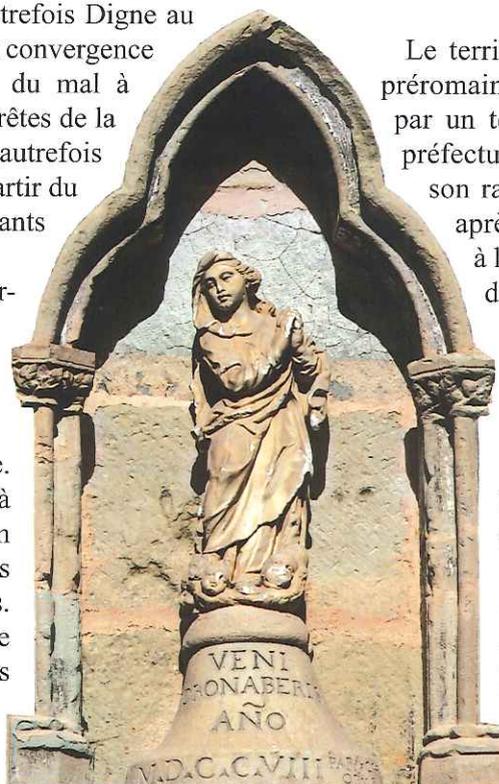
*Siège épiscopal attesté à partir de 506 jusqu'en 1790,  
puis rattaché au diocèse de Digne*

MATHIAS DUPUIS

*Ce village fut autrefois une cité épiscopale. Malgré des réfections, celle de la voûte notamment, en partie effondrée au XIX<sup>e</sup> siècle, la cathédrale conserve sa structure romane : une nef unique prolongée par un chevet tripartite. Sa grande sobriété évoque l'esprit que l'ordre chalaisien (inspiré par la règle de saint Benoît) diffuse à la fin du XII<sup>e</sup> siècle dans les Alpes méridionales.*

Le village de Senez (784 m) est niché au creux de la vallée de l'Asse, le long de la route nationale 85, dite aussi «Route Napoléon». Bien que cet itinéraire touristique reprenne en grande partie le tracé de la voie antique qui reliait autrefois Digne au littoral méditerranéen, Senez ne se situe pas à la convergence de plusieurs axes de communication. On a du mal à imaginer que cette bourgade dominée par les crêtes de la montagne de Vibres, qui culmine à 1 670 m, ait autrefois pu abriter une capitale de cité antique puis, à partir du VI<sup>e</sup> siècle, le siège de l'un des évêchés suffragants de la province ecclésiastique d'Embrun.

Malgré cette situation géographique marginale et en dépit des tentatives répétées de l'unir au diocèse de Vence ou de le transférer à Castellane, le siège de Senez, duquel relevaient les hautes vallées de l'Asse et du Verdon, a perduré pendant plus d'un millénaire. En 1801, le régime concordataire mit fin à l'antique partition épiscopale au profit d'un nouveau diocèse de Digne, aux limites calquées sur celles du département des Basses-Alpes. L'ancienne cathédrale romane, qui domine la petite agglomération, ainsi que le palais épiscopal du XVIII<sup>e</sup> siècle qui lui fait face, témoignent encore de ce passé ecclésiastique et monumental<sup>732</sup>.



### DU CHEF-LIEU DE CITÉ AU SIÈGE ÉPISCOPAL

Le territoire de Senez aurait été occupé à l'époque préromaine par la tribu indigène des *Sentii*, connue par un texte de Ptolémée<sup>733</sup>, avant d'appartenir à la préfecture puis à la province des *Alpes Maritimae* dès son rattachement administratif à l'Empire romain, après la victoire d'Auguste sur les peuples alpins, à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Le toponyme de *Sanitiensum* est en effet mentionné dans l'épithaphe d'un décurion retrouvée à Nîmes et datée du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Puis la *civitas Sanitiensum* apparaît dans la *Notitia Galliarum*, parmi les huit cités rattachées à la province d'*Eburodunum* (Embrun). La localisation précise, tout comme l'extension et la topographie de l'agglomération romaine demeurent inconnues à ce jour, en l'absence de recherches archéologiques d'envergure sur la commune et ses alentours. La ville antique pouvait toutefois se situer à l'emplacement du village ou à ses abords immédiats, comme le laissent supposer plusieurs découvertes anciennes. Nous savons par ailleurs que



*Vue d'ensemble du village de Senez depuis le site de la Roche.*

la voie antique reliant Digne à Vence passait à proximité du village actuel, comme en témoigne une borne milliaire au lieu-dit Saint-Pierre<sup>734</sup>.

Quelles que soient les lacunes sur son passé antique, Senez est attesté en tant que siège d'évêché à partir de 506, date à laquelle l'évêque Marcellus souscrit au concile d'Agde. Les évêchés éphémères d'*Eturamina* (Thorame) et de *Salinae* (Castellane) – connus au cours du V<sup>e</sup> siècle par la présence des évêques Severianus et Claudius aux conciles de Riez (439) et de Vaison (442) – ont alors déjà été transférés à Senez ou bien regroupés sous l'autorité de ce nouveau siège, dont aucune source ne prouve l'existence avant le début du VI<sup>e</sup> siècle.

Les recherches archéologiques conduites aux abords de l'église ont permis de mettre en évidence, au sud de la cathédrale actuelle, l'existence d'un espace funéraire remontant à l'Antiquité tardive, la tombe la plus ancienne étant datée par analyse radiocarbone entre 380 et 535 de notre ère. Son utilisation a perduré au cours du haut Moyen Âge, comme le révèle notamment une sépulture en coffrage de dalles datée entre 680 et 870. Ces premières sépultures s'implantent sans doute en marge d'un premier lieu de culte, auquel correspond peut-être un vaste bâtiment dégagé au pied du mur gouttereau sud de la cathédrale romane, mais dont la datation demeure encore incertaine. Cette découverte atteste une implantation précoce sur le versant nord-ouest de la colline des Clots, dans le petit bassin alluvial formé par la confluence de l'Asse et du ruisseau de la Bonde, une rivière au régime torrentiel qui draine les pentes de la montagne de Vibres.

#### *Les sièges temporaires de Thorame et Castellane*

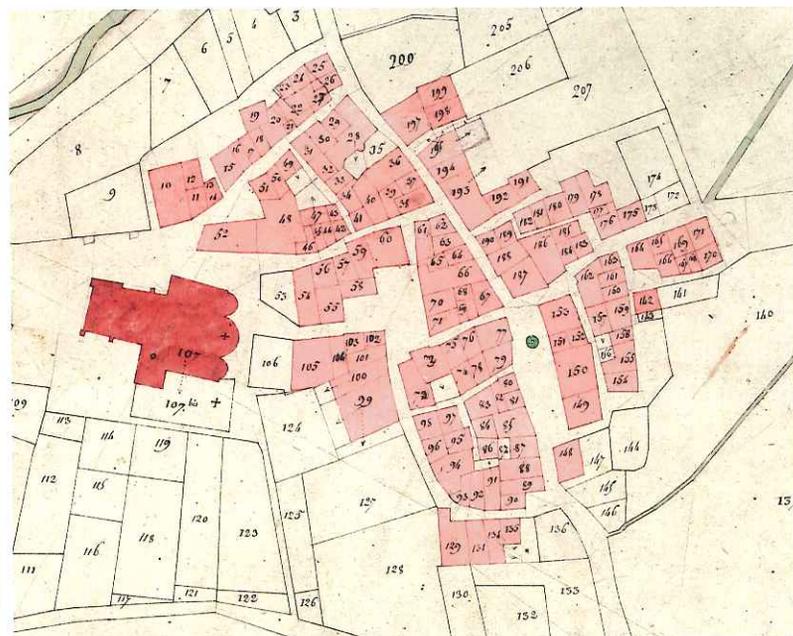
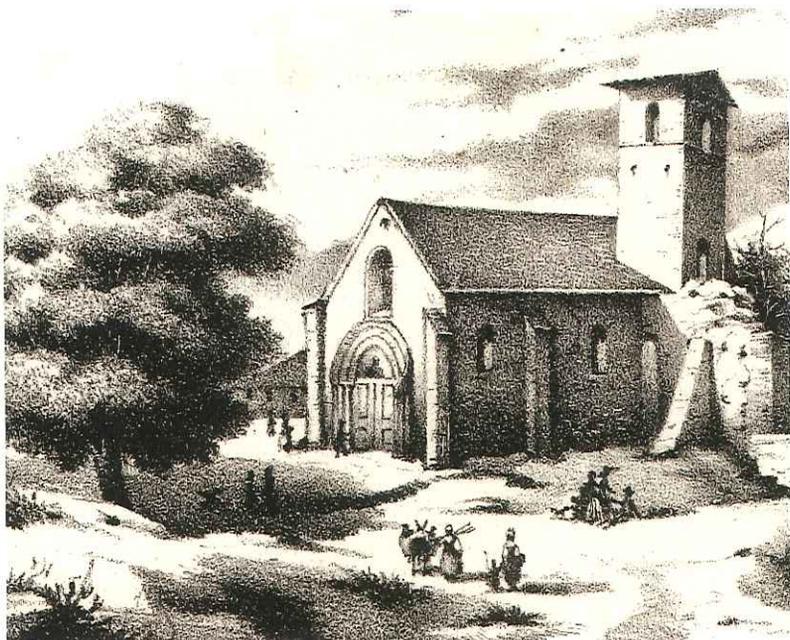
À Thorame comme à Castellane, l'existence de sièges temporaires laisse présumer que les agglomérations antiques ont abrité des églises épiscopales paléochrétiennes. Aucune découverte

archéologique ne permet cependant d'en démontrer formellement la présence. On retiendra qu'une charte du cartulaire de Saint-Victor de Marseille, datée de 1122, mentionne à Thorame des églises Sainte-Marie et Saint-Étienne<sup>735</sup>, tandis qu'à Castellane les sources du XI<sup>e</sup> siècle évoquent, à côté du prieuré Sainte-Marie, les églises Saint-Jean, Saint-Pierre, Saint-Laurent et Saint-Étienne<sup>736</sup>. D'après Paul-Albert Février, l'association de ces différents vocables pourrait avoir conservé le souvenir des groupes épiscopaux paléochrétiens<sup>737</sup>. Un faisceau d'indices contribue à situer le groupe épiscopal de Castellane à l'emplacement de l'ancien prieuré de Notre-Dame-du-Plan, dans la plaine du Verdon en contrebas de la ville médiévale. Quant à Thorame, plusieurs découvertes de sépultures de l'Antiquité tardive pourraient suggérer la présence d'un lieu de culte sur la butte de Notre-Dame-du-Serret, à l'extérieur du village actuel de Thorame-Haute, ainsi qu'à l'emplacement de l'église paroissiale Saint-Georges<sup>738</sup>.

#### *Les vestiges de la cathédrale préromane*

Comme pour les autres sièges provençaux, les listes épiscopales de Senez s'interrompent au cours du haut Moyen Âge, le dernier évêque connu durant la période mérovingienne étant Marcellus, qui siège en 614 au concile de Paris. Les listes épiscopales ne reprennent qu'à l'aube de l'an mil, avec la mention de Pierre, près de quatre cents ans plus tard. Cette interruption, particulièrement longue à Senez, peut révéler une vacance temporaire du siège<sup>739</sup>. L'évocation, lors de cet intermède, d'un saccage de la ville par les Sarrasins en 812, notamment par l'historien de Castellane, Joseph Laurensi, ne repose sur aucune source sérieuse, si ce n'est un *topos* historiographique solidement ancré en Provence.

L'évêque Pierre est mentionné dans une charte de 993 qui évoque une donation des églises Saint-Martin et Saint-Maxime



Lithographie représentant la cathédrale au début du XIX<sup>e</sup> siècle et détail du cadastre napoléonien montrant le village, avec la cathédrale sur sa bordure.

du castrum de *Menta* en faveur du monastère Saint-Honorat de Lérins<sup>740</sup>, dans lequel on dénombrait alors cinq chanoines, un prévôt, un archidiacre et un sacristain. Cependant, l'origine douteuse de ce document invite aujourd'hui à relativiser sa valeur. C'est au plus tard à l'épiscopat de Pierre, ou tout du moins à cette période de consolidation de l'évêché aux alentours de l'an mil, qu'il faut faire remonter la construction d'une église préromane, dont les fondations ont été mises au jour à l'occasion de deux diagnostics archéologiques réalisés en 2012 et 2014 préalablement à un projet de rénovation des places du village.

Les sondages ont été ouverts au sud et à l'ouest de la cathédrale actuelle. Ils ont permis de reconnaître les soubassements d'un vaste bâtiment qui se développe sous la cathédrale, mais dont l'orientation est sensiblement différente et l'emprise au sol décalée d'environ 5 m vers le sud-ouest. Ce bâtiment, conservé sur plusieurs assises d'élévation (soit 1,40 m de hauteur, fondations comprises), est formé par un puissant mur méridional, large de plus d'un mètre, qui présente un retour à angle droit en direction du nord, à 3 m en avant de la façade de la cathédrale romane. Le repérage de l'angle opposé, dans un second sondage au nord, permet de restituer la partie occidentale d'un édifice de plan rectangulaire, large d'environ 11,25 m dans-œuvre, soit 2,50 m de plus que la cathédrale actuelle. Le plan précis du bâtiment et la morphologie de ses parties orientales sont encore inconnus, mais la découverte d'un tronçon du mur gouttereau sud, encore visible dans le soubassement du clocher de l'église romane, indiquerait une longueur minimale de 21 m<sup>741</sup>. On remarque par ailleurs, à environ 11,50 m à l'est de la façade occidentale, une maçonnerie débordante de 2,60 m vers l'extérieur et peut-être contemporaine du mur sud. Il reste délicat d'interpréter ce massif – trop saillant pour former un contrefort – en l'absence d'investigations plus étendues. Il pourrait éventuellement appartenir à un porche desservant la nef depuis le sud, où se situent d'autres bâtiments.

Dans une seconde phase de construction, un édicule appareillé en petits moellons réguliers, large de 4,40 m pour 4,85 m de longueur, est accolé contre l'angle sud de la façade ouest. La fonction de ce massif occidental, desservi par une calade monumentale qui jouxte son mur méridional, demeure indéterminée, mais la faiblesse et l'inégale largeur de ses murs contredisent l'hypothèse d'une construction à plusieurs niveaux<sup>742</sup>. Là encore, la calade sud laisse supposer qu'il existait un système de circulation mettant en communication la partie méridionale du site avec l'édifice. La fonction funéraire du secteur, attestée par la présence de sépultures datées du haut Moyen Âge, perdue avec la construction de l'église ; plusieurs tombes en coffrage de pierres sont installées contre son mur gouttereau sud. L'une d'entre elles, qui a livré un vase funéraire de type *pégau*, renvoie clairement aux modes d'inhumation en vigueur à partir du XI<sup>e</sup> siècle.

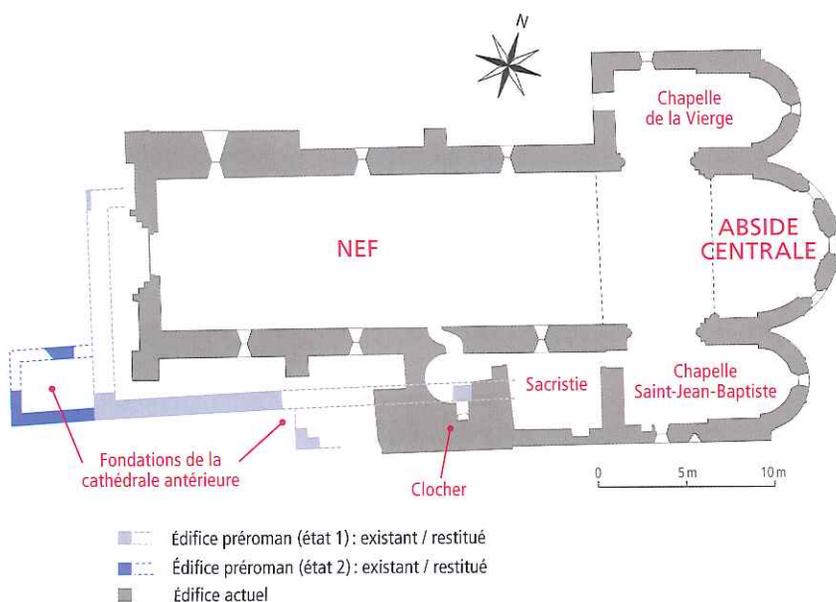
La date de construction de cette église est encore difficile à établir. Elle doit se situer entre l'Antiquité tardive au plus tôt et le début du XII<sup>e</sup> siècle au plus tard, le *terminus ante quem* étant donné par la présence de la tombe à *pégau* ainsi que par la superposition des structures de la cathédrale romane.

## LA CATHÉDRALE ROMANE

L'observation des élévations comme les résultats des sondages archéologiques démontrent que les superstructures de l'ancienne église ont été presque entièrement arasées avant que la nouvelle construction soit engagée. L'emprise au sol du bâtiment, légèrement réorienté vers le sud-ouest, a été décalée de 3,35 m vers le nord et de 2,75 m vers l'est. Depuis lors,



MATHIAS DUPUIS / CG 04



Plan d'ensemble de la cathédrale romane et de l'édifice antérieur.  
Au-dessus, vue des substructures méridionales de la cathédrale préromane découvertes en décembre 2012.

la cathédrale a conservé l'essentiel de ses volumes et de ses dispositions initiales, en dépit de quelques remaniements aux périodes médiévales et modernes.

D'après la *Gallia Christiana*, le chantier aurait commencé en mai 1176, sous l'épiscopat de Pons, et la consécration par l'évêque Guillaume II aurait eu lieu le 22 octobre 1246<sup>743</sup>. Bien que cette source ait longtemps été considérée comme douteuse, la date de consécration a récemment été confirmée par une nouvelle transcription d'un calendrier obituaire conservé à Carpentras<sup>744</sup>. Elle doit pourtant être interprétée avec la plus grande précaution, car l'acte de consécration ne traduit pas nécessairement l'achèvement du chantier. De fait, les caractéristiques constructives et décoratives, tout comme la date de consécration tardive, incitent à situer le chantier dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle, sans qu'il soit possible d'être beaucoup plus précis en l'état actuel de nos connaissances sur l'édifice.

Les caractéristiques architecturales de la cathédrale de Senez offrent cependant de nombreux points de comparaison avec les églises des monastères chalaisiens édifiés dans les Alpes du Sud à partir de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Au-delà de la grande sobriété du décor, que partagent tous ces édifices, c'est leur agencement général qui les rapproche. Nef unique, faux-transept et murs gouttereaux nus sont ainsi communs aux sanctuaires de Boscodon (Hautes-Alpes), de Valbonne (Alpes-Maritimes) ou de Lure (Alpes-de-Haute-Provence). On retrouve des dispositions analogues à la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg de Digne, où les murs gouttereaux sont toutefois animés de colonnes engagées et d'arcs de décharge. Terminée par un massif oriental tripartite alors que ces dernières sont toutes dotées de chevets rectangulaires, Senez offre en outre une intéressante combinaison avec certains modèles à trois nefs et trois absides, comme ceux des cathédrales d'Embrun et de Sisteron. La puissance de la croisée enfin, cantonnée par des colonnes massives surmontées de chapiteaux cubiques, ne manque pas de rappeler les supports qui encadrent le chœur de l'abbatiale du Thoronet (Var). Si ces traits communs avec l'architecture monastique trahissent la propagation de techniques et de modes décoratives communes aux différentes constructions religieuses à travers la Provence orientale, ils traduisent sans doute également les liens forts qui se sont tissés entre les ordres nouveaux et le clergé séculier. Ces ressemblances architecturales manifestent peut-être aussi, de la part des chapitres canoniaux régularisés, une volonté de s'inspirer – à travers l'architecture de leurs sanctuaires – de l'idéal de la vie monastique, renouvelé par les cisterciens et les chalaisiens qui essaient dans ces régions de montagne.

### Une architecture épurée

L'église présente un plan formé par une vaste nef unique, large de 8,80 m et longue de 31,70 m dans-œuvre<sup>745</sup>. La longueur totale de l'édifice est de 41,50 m hors œuvre. C'est moins qu'à Digne, où la nef mesure 9,75 m de large pour une longueur totale de 50,50 m.

La nef est divisée en quatre travées et terminée par une vaste abside en hémicycle. À cet ample vaisseau sont greffées deux chapelles latérales de plan carré, disposées de part et d'autre de



*L'architecture de la cathédrale de Senez se rapproche de celle des églises des monastères chalaisiens édifiés dans les Alpes du Sud à partir de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle : Boscodon (Hautes-Alpes), Valbonne (Alpes-Maritimes) ou Lure (Alpes-de-Haute-Provence). Au-delà de la grande sobriété du décor, c'est leur agencement général qui les rapproche : nef unique, faux-transept et murs gouttereaux nus.*

la dernière travée. Deux absides précédées de travées droites forment les extrémités de ces chapelles et composent ainsi avec l'abside centrale un chevet tripartite. Les chapelles latérales communiquent avec la dernière travée de la nef par deux grandes arcades brisées à double rouleau et sont donc complètement ouvertes sur le vaisseau central. De la même manière, du côté oriental, l'abside est ouverte sur la nef par une grande arcade brisée à double rouleau, légèrement plus haute que celles des chapelles latérales. La retombée des arcades desservant les chapelles et l'abside s'exerce, du côté est, sur des piles composites massives, chacune formée par deux colonnes engagées sur dossier.

L'ensemble ainsi composé crée l'illusion d'une croisée, même si le berceau de la nef se poursuit sans interruption jusqu'au chœur et s'il n'y a pas à proprement parler de transept. Cette disposition architecturale, courante dans les Alpes méridionales, notamment dans les églises abbatiales cisterciennes et chalaisiennes (Le Thoronet, Boscodon, Lure, Valbonne), est qualifiée de « faux-transept » ou de « transept bas ». L'absence d'interpénétration entre la voûte longitudinale de la nef et la voûte transversale du transept permet alors de magnifier le volume continu et l'ampleur du vaisseau central, tout en évitant de mettre en œuvre le croisement des deux berceaux par un système d'arêtes, d'ogives ou par une coupole.

Le chœur canonial, matérialisé par des stalles en noyer du XVII<sup>e</sup> siècle, est installé dans l'avant-dernière travée de la nef, tandis que le chœur liturgique est aménagé dans l'abside centrale.

Le sol de celle-ci est surélevé par une volée de trois marches. L'abside est précédée par une travée droite voûtée en berceau brisé, plus basse que la nef, et dont la naissance, comme celle du cul-de-four qui couvre l'hémicycle, est soulignée par un bandeau mouluré. L'éclairage est assuré par trois baies en plein cintre, encadrées de moulures alternant tores et scoties. La baie centrale, plus haute que les deux autres, est flanquée d'un tore continu. Les deux chapelles latérales, qui forment les bras du faux-transept, sont couvertes par des berceaux brisés transversaux, qui prennent naissance sur une moulure située au même niveau que celle de l'abside. Elles sont éclairées par deux baies hautes, percées dans les pignons nord et sud et par une baie axiale à double ébrasement ouverte à l'extrémité de chacune des absides.

La nef, couverte en berceau brisé et dont la clé culmine à une hauteur de 14,50 m, est rythmée par une série d'arcs doubleaux de section rectangulaire, dont la retombée s'exerce sur des culots encastrés au niveau d'un cordon mouluré qui souligne la naissance de la voûte. Toutefois, la division en travées n'est pas matérialisée dans la nef, puisque les murs gouttereaux sont dépouillés de tout support intermédiaire. Ils sont uniquement animés par une série de petites ouvertures à double ébrasement en plein cintre, haut placées sur les murs et situées à peu près au milieu de chaque travée, sous la moulure. Seule la baie sud située dans la troisième travée est légèrement plus haute que les autres et nettement excentrée vers l'est. Le dispositif d'éclairage de la nef est complété par deux ouvertures sur les pignons. Il s'agit d'un oculus du côté est, au-





*La nef et le chœur. Au mur, au-dessus des stalles en noyer, les tapisseries d'Aubusson.*

dessus de l'arc triomphal, et d'une grande baie élancée du côté ouest, mais qui a été reconstruite dans un second temps.

À l'extérieur, les murs de la nef sont encadrés par une série de contreforts. Deux d'entre eux englobent les angles entre les murs gouttereaux et la façade occidentale, comme aux cathédrales de Digne et de Sisteron, et deux autres sont situés au droit de l'arc doubleau qui délimite la première travée à l'intérieur de la nef. Un cinquième contrefort est disposé au niveau du second doubleau, mais seulement au nord, car le côté sud est déjà contrebuté par l'escalier en vis du clocher. Les contreforts ont été presque entièrement reconstruits à la période moderne et fortement restaurés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Les deux les plus à l'ouest, du côté nord, sont englobés dans un mur édifié à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, qui chemise partiellement le parement extérieur du mur gouttereau. Tous les contreforts étaient cependant présents dès la construction de l'église romane, afin de décharger l'importante poussée exercée par l'ample voûte de la nef, comme l'indiquent les traces d'arrachement que l'on perçoit encore au-dessus des larmiers qui les surmontent.

#### *Un décor discret*

La sobriété de la sculpture et de la modénature, propre à de nombreux édifices romans du sud des Alpes, est particulièrement prononcée à Senez, où le décor est presque absent de l'édifice, à l'exception de quelques motifs d'une très grande simplicité.

Ces éléments décoratifs se concentrent sur les chapiteaux cubiques qui surmontent les piles composites, de part et d'autre du chœur. Ces derniers, dépourvus de tailloirs, présentent sur chaque face un demi-cercle aplati, dont le pourtour est souligné par un bandeau à l'intérieur duquel sont sculptés des motifs en méplat. Sur le chapiteau situé du côté sud du chœur a été représenté un cercle plein, auquel fait face, du côté nord, une rosace encadrée par deux petits cercles. Sur sa face latérale, du côté ouest, apparaît un oiseau en bas-relief. Pour les chapiteaux situés du côté de la nef, on a simplement doublé l'arrondi du chapiteau sud par un croissant et divisé la corbeille du chapiteau nord par un bandeau vertical. Enfin, un masque humain apparaît en saillie sur la colonne nord. Ces quelques motifs sont complétés par les moulures des dossierets, formées de tores séparés par des gorges.

À l'extérieur, les murs gouttereaux sont dépourvus de toute mouluration, à l'exception de la corniche en quart-de-rond qui supporte l'avancée de toit. Seules les trois absides sont animées par de fines colonnettes engagées, qui reposent sur une haute base saillante englobant l'ensemble du chevet, décorée d'une moulure au niveau de l'abside centrale. À leur sommet, ces colonnettes se terminent par de petits chapiteaux cubiques qui supportent une bande de festons, formés par de petits arcs brisés dont les retombées s'exercent alternativement sur les colonnettes et sur des consoles taillées en pointes. Chaque feston est sculpté dans une petite dalle de calcaire et l'ensemble soutient une corniche moulurée. Ce décor perpétue la tradition des arcatures et des lésènes du premier art roman, tout en les transcrivant dans la pierre de taille. On rencontre le même type d'ornement, plus ou moins développé, aux chevets des cathédrales de Glandèves, d'Embrun ou de l'église Saint-



PHOTO JEAN-PIERRE GOBILLOT

*Chapiteaux situés à l'angle nord entre la nef et le chœur.*

Victor de Castellane. L'agencement est similaire à la cathédrale d'Albenga ou à l'église San Pietro de Lingueglietta, toutes deux situées de l'autre côté des Alpes, en Ligurie.

### *Les portails*

L'accès principal à l'église est assuré par un large portail ouvert sur la façade occidentale et vraisemblablement reconstruit dans un second temps. Sa mise en œuvre et son aspect rapprochent très sensiblement cet ouvrage du portail méridional de l'église de Seyne-les-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence), datée de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, et invitent donc à reculer sa datation par rapport à celle proposée par Jacques Thirion<sup>746</sup>. Comme dans ce dernier édifice, le portail de Senez est installé dans un avant-corps qui forme une légère saillie par rapport au nu du mur et qui devait se prolonger par un porche hors-cœvre couvert par une toiture en appentis. À Senez toutefois, l'avant-corps ne se développe pas en butée vers les contreforts qui englobent les angles de la façade, peut-être justement parce qu'il s'agit d'un ajout postérieur à l'édifice.

La porte est encadrée par une série de voussures en arc brisé, qui s'appuient sur une série de chapiteaux engagés dans un ébrasement à ressauts, mais dont les colonnettes ont disparu. Les chapiteaux sculptés sont très différents de ceux du reste de l'édifice : à l'inverse des supports massifs de la nef, il s'agit ici de petites corbeilles, finement ciselées et décorées de doubles rangées de feuillages développés en crochets. La porte est couverte par un linteau plat, remplacé en 1837. Exactement comme à Seyne, celui-ci est soutenu par deux impostes taillées dans le même matériau que les chapiteaux et dont la face intérieure est décorée des deux côtés par une figure d'atlante. La face extérieure de l'imposte sud est sculptée d'un décor de feuillage, tandis que celle du nord porte la représentation d'un personnage vêtu d'une peau de bête. Le tympan est percé par une niche trilobée, dans laquelle a été placée une statuette de la Vierge au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les voussures portent encore des traces de bichromie et l'on peut supposer que le tympan était à l'origine enrichi par un décor peint. Malgré les très nettes différences stylistiques avec les sculptures

ornementales du chœur, il n'est pas exclu que la construction du portail soit intervenue dans la continuité de la construction de l'ensemble de l'édifice, quelque temps après la fin du chantier amorcé par le massif oriental.

Deux autres portes desservent les bras du faux-transept, dont une, au nord, a été reconstruite au XVIII<sup>e</sup> siècle. La porte sud, reléguée à l'angle avec le mur gouttereau, a été partiellement reprise du côté intérieur. Côté extérieur, elle présente une mise en œuvre parfaitement réglée avec l'appareillage du mur, ainsi qu'un système de couverture cohérent avec le reste de la construction ; en l'occurrence, un simple linteau monolithe surmonté par un arc de décharge brisé qui ménage un tympan en retrait.

### *Matériaux et appareillage*

La mise en œuvre de l'ensemble de la construction est extrêmement soignée, caractérisée par le recours à un petit ou moyen appareil de pierre de taille en grès calcaire à grains fins de provenance locale, dit « grès de Senez », d'une teinte brune à roussâtre<sup>747</sup>. Des blocs de plus grandes dimensions sont parfois employés pour les assises inférieures, afin d'assurer la stabilité des élévations. On ne remarque pas de remploi qui pourrait provenir de l'édifice antérieur, mais certains éléments ont pu être retaillés et intégrés à l'église actuelle. Les assises supérieures, principalement formées par un petit appareil cubique ou allongé, sont parfois rythmées par des rangées plus hautes, agencées à l'aide de modules de dimensions plus importantes. Les voûtes et les culs-de-four sont assemblés à l'aide de voussoirs taillés dans le même matériau. L'épiderme de cette roche assez argileuse est très altéré dans les parties extérieures de l'édifice et il est difficile d'y percevoir les traces laissées par les outils des tailleurs de pierre. Un examen sommaire des parements intérieurs, moins abîmés, indique que la plupart des blocs sont simplement dégrossis et dressés au marteau têté et au pic. On notera qu'un soin particulier est apporté aux matériaux utilisés dans le chœur, où la surface des blocs est bien régularisée au ciseau. Concernant les parties hautes, nous ignorons tout de la couverture d'origine, qui a été entièrement reconstruite à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Seule une étude approfondie des élévations permettrait de déterminer avec précision les étapes successives du chantier. Le simple examen visuel révèle cependant des modifications significatives de l'appareillage. C'est le cas notamment dans la dernière travée de la nef : les modules des parties hautes, côté ouest, sont beaucoup plus réduits. Ce changement d'appareil coïncide avec une modification de la moulure qui marque la naissance de la voûte. Jacques Thirion avait déjà noté une différence entre les parties orientales de la cathédrale, qui présentent des colonnes engagées, et la nef, dénuée de tout support mural. Cette hypothèse s'accorderait bien avec un chantier organisé en deux temps, qui aurait débuté par le chevet. On aurait alors conservé la cathédrale antérieure pour assurer la continuité du service liturgique, puis on l'aurait démolie lors de l'édification de la nef du nouveau bâtiment, selon une orientation conforme à celle du chevet tripartite. Une telle chronologie pourrait expliquer la légère différence d'orientation et d'emprise des deux églises ainsi que les modifications de l'appareillage et de la modénature de la dernière travée de la nef.





## LES ABORDS DE L'ÉGLISE ET LA DEMEURE ÉPISCOPALE

Les abords de l'édifice sont aujourd'hui dégagés de toute construction et la tradition, relayée par l'historien Joseph Laurensi, veut que les bandes protestantes menées par Antoine de Mauvans – qui sévissaient dans la région de Castellane à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle – aient durablement endommagé les bâtiments accolés à la cathédrale en 1569<sup>748</sup>. On suppose que ce quartier canonial, dont les dimensions devaient être à la mesure d'un chapitre assez réduit, se développait du côté sud de l'édifice où se concentrent plusieurs accès vers la cathédrale et où des fondations de bâtiments ont été découvertes lors des investigations archéologiques de 2012 et 2014.

L'étude du clocher-tour, appuyé contre l'angle entre la nef et la sacristie, constitue un élément central pour comprendre l'articulation entre ces bâtiments et la cathédrale. Cet élément architectural n'a guère retenu l'attention des archéologues et des historiens de l'art qui se sont penchés sur l'édifice. En effet, la tradition historiographique place sa construction après les dommages du XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui est en partie vrai. Une observation rapide permet ainsi de constater que l'ensemble des maçonneries externes, ainsi que la chambre des cloches, sont de facture relativement récente. Un examen attentif des maçonneries intérieures indique toutefois que ses volumes sont plus anciens et appartiennent à la même période de construction que la cathédrale. En premier lieu, le décalage de la baie sud de la dernière travée de la nef suggère la présence d'un volume accolé au sud de la cathédrale dès son édification, qui aurait imposé d'excentrer la position de cette ouverture. Ensuite, on remarque de nets coups de sabre dans l'embrasure des ouvertures des deuxième et troisième niveaux de l'escalier du clocher, qui montrent que l'élévation des parties extérieures procède du chemisage d'un bâtiment plus ancien. Enfin, la mise en œuvre de l'escalier lui-même pose problème : selon le principe architectural de la « vis de Saint-Gilles », la cage est voûtée par un berceau hélicoïdal, appareillé en tuf, dont la retombée s'exerce, du côté intérieur, sur une moulure continue en scotie et tore qui s'enroule autour d'un noyau large d'une vingtaine de centimètres.

Cette technique de mise en œuvre, caractéristique de la période romane, trahit une grande maîtrise de la stéréotomie architecturale, nécessaire pour assurer une découpe parfaite aux différents moellons de tuf qui forment les voussoirs du berceau, assurant ainsi la régularité de son profil et de sa retombée. La présence d'une moulure sur le noyau de l'escalier de Senez peut surprendre par rapport aux autres exemples romans connus en Provence rhodanienne<sup>749</sup>. Mais une comparaison avec l'escalier à vis de la façade occidentale de Notre-Dame-du-Bourg de Digne, très similaire à celui de Senez, permet de lever les doutes et renforce encore les traits communs entre les deux chantiers. À Senez cependant, cet escalier n'était pas directement desservi depuis la nef de l'église et devait communiquer avec les bâtiments disposés au sud de la cathédrale, comme l'indique notamment la présence d'une porte en plein cintre installée à la base de la tour, désormais condamnée par le glacis qui en

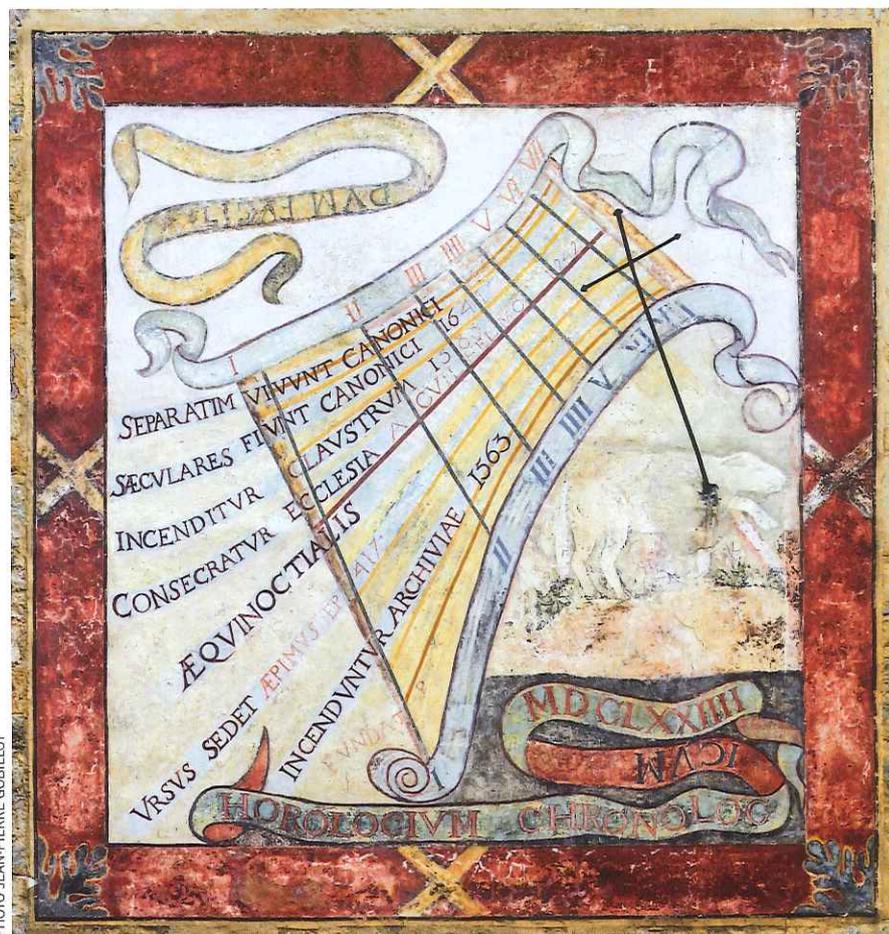


PHOTO JEAN-PIERRE GOBILLOT

Le cadran solaire de la façade occidentale a été restauré lors de la dernière phase de travaux réalisés entre 1986 et 1996.

renforce le soubassement. D'autres aménagements prenaient place dans l'espace compris entre l'escalier et le bras sud du transept, depuis lequel s'articulait la communication entre l'église et les bâtiments canoniaux.

Selon toute vraisemblance, la demeure épiscopale se situait, quant à elle, à l'écart du bourg. D'après les documents de l'époque moderne mais antérieurs à la construction du nouveau palais sous l'épiscopat de Louis Jacques François de Vocance (1741-1756), celle-ci se trouvait dans un château bâti sur une éminence éloignée de l'église. Ainsi, sous l'épiscopat de Jean Soanen (1696-1727), nous savons qu'«un vieux château, élevé sur une colline et séparé du bourg par un torrent, sert de Palais Episcopal<sup>750</sup>». D'après Joseph Laurensi, «il se trouvait situé sur une montagne fort éloignée de sa cathédrale et qui mettoit souvent l'évêque dans la nécessité de s'absenter des offices, aux jours mêmes les plus solennels; et tous les diocésains trouvoient de grandes incommodités quand il falloit grimper sur la montagne<sup>751</sup>». L'historiographie associe ce château au *castrum Senecence* mentionné au XI<sup>e</sup> siècle dans une charte de Saint-Victor de Marseille<sup>752</sup> et plus tard qualifié de *castrum vetus*. Il se situait selon toute vraisemblance sur le massif de la Roche, qui domine le village au nord-ouest, sur l'autre rive de la Bonde. On y aperçoit encore quelques ruines de maçonnerie, dont une citerne circulaire creusée dans le rocher.

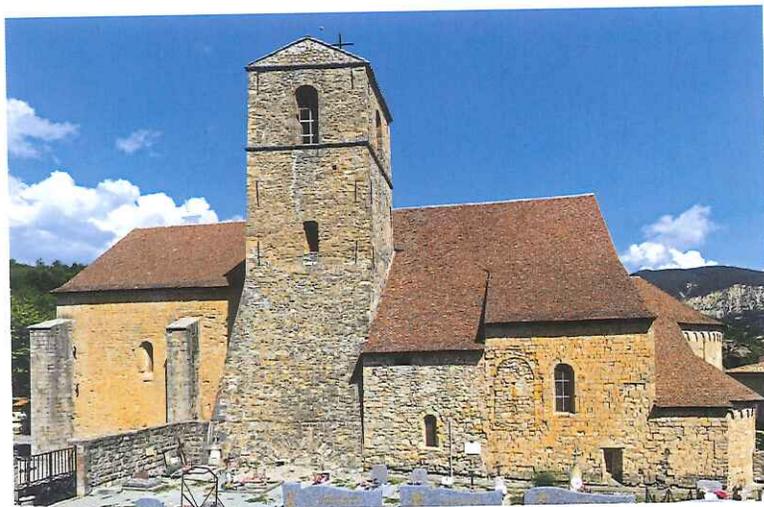


PHOTO JEAN-PIERRE GOBILLOT

*Vue du mur gouttereau sud de la nef et du clocher.  
Au premier plan, le cimetière, déplacé à l'époque moderne  
du côté nord au côté sud de l'édifice.*

## DES RÉFECTIONS MINEURES JUSQU'À L'ÉPOQUE MODERNE

La cathédrale romane a connu plusieurs transformations aux périodes médiévales et modernes, sans qu'elles affectent profondément la morphologie initiale de l'église. Selon la tradition, les dommages causés par les troupes protestantes à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle nécessitèrent une restauration, conduite sous l'épiscopat de Jean Clause de Mouchy (1561-1587). Cet évêque aurait fait établir « la belle charpente, couverte en brique, de son église cathédrale, dont le toit n'ayant pas assez de pente laissoit pleuvoir fréquemment à travers la voûte<sup>753</sup> ». D'autres réparations interviennent ensuite en 1684, sous l'épiscopat de Louis-Anne Aubert de Villeserin (1671-1695) et sur demande du chapitre. Elles sont décrites de façon très détaillée dans un prix-fait passé le 29 février avec Jean-Baptiste et François Isnard, deux maçons de Senez<sup>754</sup>. Ce document nous apprend notamment qu'un mur a été élevé du côté nord de la cathédrale, entre ses deux premiers contreforts, et qu'un soin particulier a été apporté à la mise en œuvre d'un appareillage semblable à celui de l'édifice d'origine. Il s'agit d'un doublement partiel du mur gouttereau qui existe toujours, destiné à consolider ce mur alors fort endommagé et à contrebuter la retombée exercée par la voûte – qui, malgré tout, s'effondra partiellement cent cinquante ans plus tard.

On apprend incidemment, dans ce même document, que le cimetière se développait alors du côté nord de la cathédrale, puisqu'il est demandé aux maçons de transporter « la terre qu'ils tireront du crus [creux] pour le fondement et où trouveront des ossementz, partie dans les endroitz de l'église bas que leur ont esté monstréz, qu'ils ajusteront par apréz l'autre au nouveau cimetière ». Le terme d'« église bas » désigne un ensemble de caveaux placés au cours de la même période à l'intérieur du bâtiment et qui existent encore sous le dallage de l'édifice.

L'un est disposé à l'entrée occidentale de la nef et d'autres sont aménagés dans le faux-transept, au-devant du chœur et des chapelles latérales. Celui qui fut construit en face de la chapelle consacrée à saint Jean-Baptiste, du côté sud, accueillait la dépouille des évêques. Le cimetière occupait principalement le parvis à l'ouest de la cathédrale, où de nombreuses sépultures modernes ont été mises au jour lors des fouilles réalisées en 2014. L'évêque Jean Soanen (1695-1740) mit cependant fin à son usage, ordonnant que « l'ancien cimetière qui est devant le Grand portail de l'Eglise [soit] pavé de petites pierres pour éviter les profanations qui pourraient être causées par les animaux<sup>755</sup> ».

Plusieurs travaux sur l'édifice intervinrent sous l'épiscopat de ce prélat, janséniste notoire, qui fut suspendu de ses fonctions lors du concile provincial d'Embrun en 1727 et qui termina sa vie à l'abbaye de La Chaise-Dieu. Les délibérations du chapitre nous apprennent ainsi que le clocher fut reconstruit en 1713 et qu'une commande fut passée en 1724 pour deux mille tuiles plates, destinées à recouvrir la toiture. Enfin, la porte du bras nord du faux-transept, qui permettait aux chanoines d'accéder à l'office, fut refaite sous l'épiscopat de son successeur, en 1751, comme l'indique la date gravée sur son linteau. C'est probablement aussi à cette période que fut construite une sacristie formée par un petit édicule accolé au-devant du bras nord, qui a été démoli à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### *Les trésors préservés*

L'évêque Jean Soanen fit procéder, lors d'une visite en mars 1697, à un inventaire du mobilier de la cathédrale, dans lequel sont très précisément décrites les pièces du trésor<sup>756</sup>. Celui-ci a en grande partie disparu, dilapidé après la Révolution. L'essentiel du mobilier conservé aujourd'hui dans l'édifice appartient tout de même à la Renaissance et à la période moderne. Il convient notamment de mentionner un ensemble de huit tapisseries, sans doute données à la cathédrale par le dernier évêque de Senez, Jean-Baptiste Marie Scipion Ruffo de Bonneval (1788-1801). Sur cinq pièces provenant des Flandres et datées de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, quatre furent dérobées en 1982. La tapisserie épargnée représente la rencontre du prophète Élie et de la veuve de Sarepta. Les sept autres, attribuées aux ateliers d'Aubusson et datées de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, sont aussi décorées de scènes vétérotestamentaires. Les stalles en noyer, ornées de miséricordes sculptées, ainsi que les retables, sont tous datés du XVII<sup>e</sup> siècle.

### *Un nouveau palais épiscopal, à la veille de la Révolution*

Au cours de l'Ancien Régime, nous savons que les prélats partageaient leur résidence entre Senez et Castellane. De fait, cette seconde ville, mieux placée géographiquement et plus puissante politiquement, exerçait une double juridiction sur Senez, à la fois en tant que chef-lieu de viguerie et comme siège de la juridiction royale<sup>757</sup>. Plusieurs prélats, peu enclins à résider et à officier à Senez essayèrent d'ailleurs, entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, d'obtenir de Rome un transfert du siège épiscopal ; mais leurs tentatives se soldèrent par des échecs.



PHOTO JEAN-PIERRE GOBILLOT

*La Constitution civile du clergé entraîna, en 1790, la disparition du diocèse de Senez, désormais uni à celui de Digne avec les autres évêchés bas-alpins. Le palais épiscopal, ainsi que les terres et les biens de l'évêché, du chapitre et de la prévôté furent vendus comme biens nationaux en 1791 et le trésor de la cathédrale dispersé. L'ancien palais épiscopal est devenu une habitation.*

La construction du nouveau palais épiscopal de Senez, situé à une centaine de mètres en face de la cathédrale, sur l'autre rive de la Bonde, remonte à l'épiscopat de Louis Jacques François de Vocance (1741-1756). Une description détaillée de la commande passée à l'architecte aixois Jean Raffeau nous est donnée dans un acte notarié daté de 1751<sup>758</sup>. Il s'agit d'un vaste édifice de plan rectangulaire auquel est accolée une chapelle du côté nord et dont l'ordonnancement classique est structuré selon trois niveaux superposés ouverts par des baies cintrées. L'accès principal se fait par un portail à bossage, depuis une longue allée qui traverse le ruisseau de la Bonde par un pont et mène droit à la façade occidentale de la cathédrale. Le bâtiment a été vendu comme bien national à la Révolution et a été très largement modifié depuis cette date. Les espaces intérieurs conservent toujours des décors de gypse et une partie du mobilier d'origine.

La Constitution civile du clergé entraîna, en 1790, la disparition du diocèse de Senez, désormais uni à celui de Digne avec les autres évêchés bas-alpins. Le dernier évêque de Senez,

Ruffo de Bonneval, refusa de reconnaître le nouvel évêque de Digne, Romée de Villeneuve. Son opposition au nouveau régime lui valut d'être poursuivi par le procureur général des Basses-Alpes, puis interné quelque temps au fort de Seyne. Déchu de son statut de citoyen actif, exilé à dix lieues de son diocèse, il ressortit libre de son procès qui se déroula le 16 septembre 1791 à Castellane et se retira par la suite à Viterbe. Le palais épiscopal, ainsi que les terres et les biens de l'évêché, du chapitre et de la prévôté, furent vendus comme biens nationaux en juin 1791. Le trésor de la cathédrale fut dispersé à partir de 1794, après avoir été cédé à la Convention nationale par la société populaire de Senez.



## XIX<sup>e</sup> ET XX<sup>e</sup> SIÈCLES : LE CLASSEMENT ET LES RESTAURATIONS

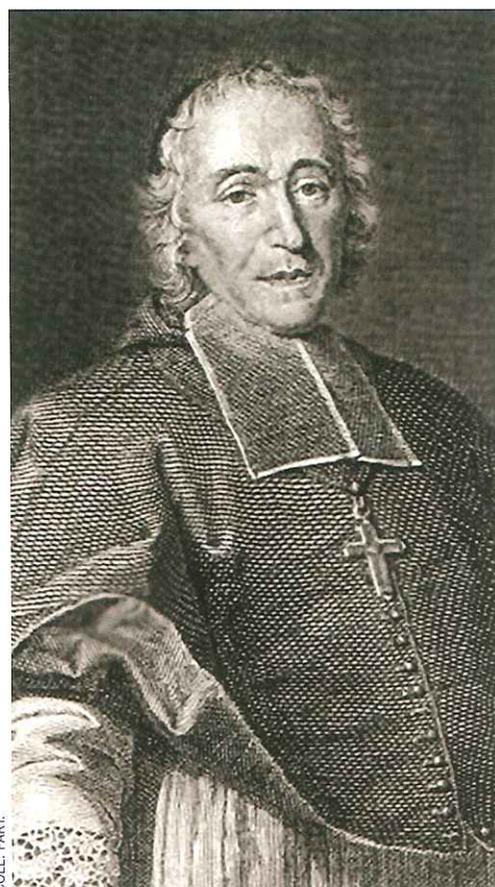
Plusieurs menues réparations interviennent sur l'ancienne cathédrale entre 1804 et 1834, mais l'édifice est alors dans un état lamentable, comme en témoigne une demande de secours adressée le 1<sup>er</sup> mai 1835 par le conseil de fabrique au ministère de l'Intérieur<sup>759</sup>. Cette lettre évoque le délabrement de la terrasse qui étaye le clocher au sud, le dévavage quasi complet de l'intérieur de l'édifice et surtout un important affaissement de la voûte de la nef. Mais les crédits affectés à l'entretien des monuments sont épuisés à la réception de la demande par le ministère, qui propose de reporter les travaux à 1836.

Quelques mois plus tard, en juillet 1835, la voûte s'écroule au niveau de la première travée de l'église, entraînant dans sa chute une partie de la toiture. Après avoir hésité entre un retranchement pur et simple de la partie occidentale de la nef et une reconstruction à l'identique, le conseil de fabrique opte finalement pour la seconde solution<sup>760</sup>. Des réparations urgentes sont exécutées, puis des travaux plus conséquents sont réalisés entre 1837 et 1839 par l'entrepreneur Honoré Dufresne, sous la conduite de l'architecte Rossi. Le chantier est financé par la commune, la fabrique, le département et le ministère de la Justice et des Cultes. Un état de situation des travaux daté du 31 août 1839 nous apprend que la voûte a été reconstruite, que la terrasse qui appuyait le clocher a été « remplacée par une forte muraille » – il s'agit de la maçonnerie en glacis qui soutient toujours la base de l'édifice –, que deux contreforts du côté sud ont été réparés et que le pavage a été complété<sup>761</sup>. Toutefois, d'après le rapport de l'architecte en date du 30 novembre 1839, des travaux non prévus au devis initial exigent un crédit supplémentaire de 4 000 francs pour assurer l'entière restauration de l'édifice ; un nouveau devis est émis par Rossi le 9 avril 1841, mais il reste sans suite.

Bien que l'édifice n'ait pas été officiellement classé au titre des monuments historiques, on fait pourtant valoir ce statut pour demander de nouvelles réparations à partir des années 1880, comme en témoigne une délibération du conseil général en date du 26 août 1881, adressée la même année par le préfet des Basses-Alpes au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Ignorant cette absence de classement, le ministre dépêche alors Henry Révoil sur place afin de dresser un état circonstancié de l'édifice, dont l'architecte rend compte dans un rapport illustré, daté du 27 janvier 1882. Mais Henry Révoil ne témoigne pas d'un grand intérêt pour le bâtiment. Selon lui, « bon nombre de petites églises et chapelles de la Provence, non classées, sous le rapport archéologique et architectural, mériteraient, avant cet édifice, l'attention et la sollicitude de la Commission des monuments historiques ». Il propose néanmoins un devis à l'appui de sa visite, dans lequel il projette de faire exécuter le déblaiement des terrains appuyés contre le mur de l'église du côté sud, de reprendre les lézardes, les morceaux de corniche manquants, de couronner les contreforts par des glacis et de remanier la totalité de la toiture. Freinée par son peu d'enthousiasme, la Commission des monuments historiques finit par décider, le 7 juillet 1882, de ne pas donner suite à cette proposition de travaux et l'église,



PHOTO JEAN-PIERRE GOBILLOT



COLL. PART.

*La rencontre du prophète Élie et de la veuve de Sarepta, détail de la seule des cinq tapisseries des Flandres, datées du XVI<sup>e</sup> siècle, ayant échappé à un vol en 1982. Le trésor de la cathédrale est essentiellement connu par un inventaire commandité en 1697 par Mgr Soanen, évêque de Senez.*

engagées et sur des corbeaux taillés en pointes: cette décoration est couronnée par une corniche moulurée. Les moulures des bases de ces colonnettes ceinturent cette abside. (croquis 2.)

Les arcatures de forme ogivale sont évidées, à moitié d'épaisseur, dans des appareils presque carrés dont les joints sont placés sur l'axe de ces colonnettes et de ces consoles.

Trois grandes fenêtres circulaires éclairaient cette abside: celle ouverte au centre est ornée de moulures: l'embrasure des deux autres est formée de deux arcs concentriques reposant sur des piedsroits à angles vifs = les deux absides latérales sont décorées de la même manière.

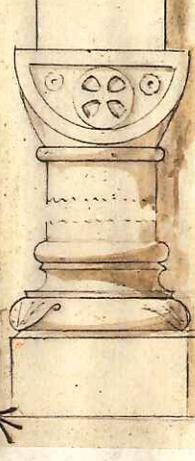
Les restes du fût, très mutilé, indiquent qu'il fut l'œuvre d'un artiste habile. = Les deux consoles de la porte sont les seules parties de cette addition du XIII<sup>e</sup> siècle qui soient parfaitement conservées. Sur leur face en retour (C.3.) sont sculptés deux anges à genoux supportant le linteau. Sur la face du pilier de gauche, on voit une charmante figurine (un Jacob probablement), et sur celle de droite une rinceau orné de feuillages, qui sortent de la queue d'une sorte de dragon acrotyf.

L'ordonnance architecturale est d'une grande simplicité: à l'entrée de l'abside, et à droite et à gauche, des arcades formant une sorte de transept, des colonnes engagées sont couronnées par des chapiteaux cubiques comme ceux des églises Abbenans de l'abbaye deachen, et autres de ces contrées du nord. L'un de ces chapiteaux, dans le demi-cercle de l'une de ses faces, est orné d'une croix (C.4.)

C.3.



C.4.



C.5.



flanquée de deux boutons. Dans le chapiteau lui faisant face à droite, on remarque un fût. Sur le fût d'une des colonnes (C.5) une tête grossière est sculptée en saillie à deux mètres de hauteur environ. Une console ornée d'une sorte de lambrquin festonné sert de support au premier arc doubleau de la nef. La voûte de cette nef est formée de deux arcs qui lui donnent la forme d'une mitre. Les arcs des transepts et des absides sont en plein cintre.

Les murs extérieurs, comme le clocher sont assez grossièrement ajourés.

De fort belles tapisseries de la fin du règne de Louis XIII et assez bien conservées sont suspendues dans l'abside et au dessus des stalles placées dans la première travée. Elles représentent des scènes de la bible (Moïse sauvé des eaux: Judith et Holopherne, etc.) dont les personnages portent le costume contemporain.

Les stalles, travail fort ordinaire comme menuiserie, n'offrent aucun intérêt.

Celle est la description sommaire de cette ancienne Cathédrale dont l'intérêt est surtout historique, il faut bien le dire. Pour nombre de petites églises et chapelles de la Provence, non classées, sous le rapport archéologique et architectural méritent, avant d'être édifiées, l'attention et la sollicitude de la Commission des Monuments historiques.

Les murs, vitres et maçonneries de cet édifice sont dans un assez bon état de conservation, et, à l'exception il suffirait de faire quelques reprises d'ajourés pour couper des regards, et compléter les corniches et moulures des absides.

Double page illustrée du rapport de l'architecte Henry Révoil sur l'état de la cathédrale de Senez en 1882. À l'époque, il ne jugeait pas son cas prioritaire par rapport à d'autres églises de Provence.

qui n'a pourtant jamais été protégée, est rayée de la liste des monuments historiques par un arrêté du 28 octobre 1886.

Une nouvelle procédure de classement est amorcée au début du XX<sup>e</sup> siècle quand la cathédrale eut été signalée au ministre par le Touring Club de France. Un rapport est rédigé par l'architecte Jacob, qui souligne, contrairement à son prédécesseur, l'intérêt du monument: «l'ancienne cathédrale de Senez est encore l'un des édifices les plus complets et les mieux conservés dans leur ensemble qui subsistent dans le département des Basses-Alpes de l'architecture des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, elle est intéressante tant du point de vue historique qu'au point de vue artistique et nous estimons qu'elle mérite d'être classée parmi les monuments historiques pour en garantir la conservation<sup>762</sup>». Cette fois, le classement est véritablement prononcé par un arrêté en date du 4 novembre 1910 et Jacob propose un nouveau devis en 1912, qui prévoit la reprise des contreforts de la nef et de la façade ouest ainsi que la restauration des toitures: ces dernières n'ont pas été entretenues depuis les travaux de 1837-1839 et laissent l'eau s'infiltrer dans le bâtiment. Le devis est

modifié par son successeur Sénes, sur demande de l'inspecteur des Monuments historiques, et le premier chapitre, concernant la façade et les contreforts, est exécuté en 1913. Les travaux sur les toitures débutent finalement après la guerre, en 1924 pour la nef et en 1926 pour le chœur, sous la conduite de l'architecte Armand Guéritte. L'ensemble de la charpente est remise à neuf et la couverture en tuiles à écailles est conservée.

Le chantier suivant est amorcé en 1931 sous la conduite d'Albert Chauvel et concerne la reprise des couvertures du transept, des absides latérales et du clocher, ainsi que des travaux de maçonnerie. La couverture de la nef est à nouveau modifiée par l'architecte Jean Sonnier, en 1960-1961: la charpente en bois des premières travées est alors remplacée par une structure en béton armé. Les derniers travaux sur l'édifice sont réalisés sous la direction de Francesco Flavigny entre 1986 et 1996: l'ensemble des pièces de charpente et les tuiles défectueuses sont remplacées au cours de plusieurs campagnes, tout en conservant la couverture de tuiles en écailles; enfin, le cadran solaire de la façade occidentale est restauré et certaines élévations sont consolidées.

PHOTO: JEAN-PIERRE GOBILLOT



- H. LAVAGNE, «Le triomphe de Constantin. Documents inédits sur la mosaïque médiévale de Riez (Alpes-de-Haute-Provence)», dans *Congrès archéologique*, 39, 1991, p. 51-62.
- J. MOURARET, J. DEGOUT *et alii*, «Les marques lapidaires de la cathédrale Notre-Dame-du-Siège-et-Saint-Maxime de Riez», dans *Bulletin des Amis du Vieux Riez*, 115, 2010, p. 11-21.
- Th. PÉCOUT, «La ville de Riez. L'espace urbain à travers les documents écrits. Apports et limites pour les XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles», dans Philippe BORGARD éd., *Riez, une capitale en haute Provence. De la civitas romaine au diocèse moderne*. Actes du colloque international «Riez, une capitale en haute Provence entre Asse, Durance et Verdon» (Digne-les-Bains, Riez, 25-27 septembre 2009), à paraître.
- M. PROVENCE, *Catalogue du Musée lapidaire de Riez [fondé en 1929]*, Forcalquier, 1932.
- J. SOLOME, *Nova reijensum sive regensium, episcoporum nomenclatura*, Marseille, 1728.

### SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

- J. H. ALBANÈS, publ. U. CHEVALIER, *Gallia christiana novissima, Saint-Paul-Trois-Châteaux*, Valence, 1909.
- J. H. ALBANÈS, publ. U. CHEVALIER, *Gallia christiana novissima, Orange*, Valence, 1916.
- G. BARRUOL, «Le prieuré clunisien à l'époque romane», dans *Ganagobie, mille ans d'un monastère en Provence, Les Alpes de Lumière*, 120-121, Mane, 1996, p. 15-30.
- L.-A. BOYER DE SAINTE-MARTHE, *Histoire de l'Église cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux avec une chronologie de tous les évêques qui l'ont gouvernée*, Avignon, 1710.
- F. FAVORY dir., *Le Tricastin romain : évolution d'un paysage centurié (Drôme, Vaucluse)* Lyon, 2013.
- P.-A. FÉVRIER, «Saint-Paul-Trois-Châteaux», dans J. BIARNE, Ch. BONNET, R. COLARDELLE, Fr. DESCOMBES, P.-A. FÉVRIER, N. GAUTHIER, J. GUYON, C. SANTSCHI éd., *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle*, 3, *Provinces ecclésiastiques de Vienne et d'Arles* (Viennois et Alpes Graiaie et Poeninae), Paris, 1986, p. 85-87.
- J. DE FONT-RÉAULX, *Cartulaire de l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux*, Valence, 1950.
- A. HARTMANN-VIRNICH, *Saint-Paul-Trois-Châteaux et Saint-Trophime d'Arles et l'église romane à trois nefs en Provence rhodanienne : architecture, construction, évolution*, doctorat, Université d'Aix-Marseille I, 1992 (dactylographié).
- A. HARTMANN-VIRNICH, «La cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Paul de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)», dans *Congrès archéologique de France*, 150<sup>e</sup> session, 1992, *Moyenne vallée du Rhône*, 1996, p. 239-278.
- A. HARTMANN-VIRNICH, «De la restauration des églises romanes en Provence au XIX<sup>e</sup> siècle : l'exemple des anciennes cathédrales de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Cavaillon et d'Arles», dans *L'invention de l'art roman au XIX<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque international d'Issoire, 20-21 octobre 1995, *Revue d'Auvergne*, 553-4, 2000, p. 119-135.
- A. HARTMANN-VIRNICH, *Lapides preciosi omnes muri tui. Regards archéologiques sur le chantier médiéval dans le Sud-Est de la France*, Habilitation à diriger des recherches, Université d'Aix-Marseille I, 2005 (dactylographié).
- A. HARTMANN-VIRNICH, «Sur les traces, des sculpteurs et maçons. Les découvertes archéologiques», dans ID. dir., *Le portail de Saint-Trophime d'Arles. Naissance et renaissance d'un chef-d'œuvre roman*, Arles, 1999, p. 107-157.
- L.-H. LABANDE, «Saint-Paul-Trois-Châteaux», dans *Congrès archéologique*, 76, 1909, Avignon, Paris-Caen 1910, 1, p. 112-121.
- M. LALOGÉ, «Les peintures murales de la maison de Lestrade à Viviers (Ardèche)», dans *Bulletin monumental*, 172-2, 2014, p. 217-227.
- V. LASSALLE, *L'influence antique dans l'art roman provençal*, Paris, 1970.
- H. LAVAGNE, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, 3, *Narbonnaise*, Paris, 1979.
- M. LERT, M. BOIS, V. BLANC-BUON, V. BEL dir., *Saint-Paul-Trois-Châteaux, atlas topographique des villes de Gaule Méridionale*, 3, 2009.
- Th. ODIOT, V. BEL, M. BOIS dir., *D'Augusta Tricastinorum à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Lyon, 1992.
- F. DE RIPERT-MONCLAR, *Cartulaire de la Commanderie de Richerenches de l'Ordre du Temple : 1136-1214*, Avignon-Paris, 1907.

### SENEZ

- G. BARRUOL, «Castellane/Salinae» et «Thorame-Haute/Eturamina», dans A. FERDIÈRE dir., *Capitales éphémères (actes du colloque de Tours, 6-8 mars 2003)*, Tours, 2003, p. 393-395 et 479-480.
- J. HERMELLIN, *Senex en Haute-Provence. Chroniques d'une cité épiscopale aux VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles*, Mane, Alpes de lumière, 2002.
- J. THIRION, *Alpes romanes*, La Pierre-qui-Vire, 1980, p. 327-334.
- N. VAIZEY, «L'évêché de Senex (Alpes-de-Haute-Provence) et la famille des Castellane», dans *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var*, 42, 2002, p. 23-45.
- M.-M. VIRÉ, «Diocèse de Senex», dans *Les Cathédrales*, 1, *Glandèves, Entrevaux, Senex, Riez (Annales de Haute-Provence)*, 315, Digne, 1992, p. 123-200.

### SISTERON et FORCALQUIER

- J. THIRION, *Alpes romanes*, La Pierre-qui-Vire, 1980, p. 251-282.
- J. THIRION, «La cathédrale Saint-Mary», dans *Les cathédrales*, 3, *Forcalquier (Chroniques de Haute Provence)*, 329, Digne, 1996, p. 9-14.
- J. THIRION, «La cathédrale de Sisteron», dans *Les cathédrales*, 4, *Sisteron (Chroniques de Haute Provence)*, 337-338, Digne, 1999, p. 6-100.
- M. VARANO, *Espace religieux et espace politique en pays provençal au Moyen Âge, l'exemple de Forcalquier et sa région*, doctorat d'archéologie médiévale, Université d'Aix-Marseille I, 2011 (dactylographié).

### TOULON

- J.-H. ALBANÈS, U. CHEVALIER, *Gallia christiana novissima*, 5, Toulon, Valence, 1911.
- D. AMMAN, «Le grand orgue de la cathédrale de Toulon», dans *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon*, 125, 2003, p. 151-194.
- D. AMANN, *Les Orgues de la cathédrale de Toulon*, La Maurinière, 2012.
- G. BRESCH-BAUTIER, «Quelques documents concernant Puget (Archives départementales du Var, correspondance de Colbert et de Louvois)», dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 2003 (2004), p. 135-150.
- E.-J. CIPRUT, «La persistance des traditions gothiques en Provence au XVII<sup>e</sup> siècle», dans *Provence historique*, 11, 1961, p. 157-162.
- Ch. FONTAINE, «La cathédrale Sainte-Marie-de-la-Seds à Toulon. Notice sur son évolution architecturale», dans *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon*, 125, 2003, p. 105-122.
- Ch. FONTAINE, «Toulon, cathédrale Sainte-Marie-de-la-Seds», dans *Congrès archéologique de France, Var*, Paris, 2005, p. 265-271.
- Ch. GINOUX, «Notice historique sur les églises des deux cantons de Toulon et description des objets d'art qu'elles renferment : commune de Toulon, Ville», dans *Réunion des sociétés des Beaux-Arts des départements*, 19, 1895, p. 102-211.
- Th. NAVARRO, *Le Groupe épiscopal de Toulon : état médiéval et évolutions*, mémoire de maîtrise, université d'Aix-Marseille-I, 2003 (dactylographié).
- A. RAUZY, *La Cathédrale Sainte-Marie-de-la-Sed*, Toulon, 1928.
- S. ROS, *Étude historique, architecturale et archéologique de la cathédrale médiévale de Toulon*, École du Louvre, mémoire de recherche, 2009 (dactylographié).
- Mgr [A.-H.] TORTEL, *Notice historique sur l'église Sainte-Marie de Toulon*, Toulon, 1898.

### VAISON-LA-ROMAINE

- L.-A. BOYER DE SAINTE-MARTHE, *Histoire de l'église de Vaison avec une chronologie des évêques qui l'ont gouvernée*, Avignon, 1731.
- J. COLUMBI, *De rebus gestis episcoporum Vasionensium libri quattuor*, Lyon, 1656.
- I. CARTRON, «L'époque médiévale», dans *Vaison-la-Romaine, Notices d'archéologie vauclusienne*, 2, Cavaillon, 1992, p. 77-87.
- P.-A. FÉVRIER, «Vaison», dans N. GAUTHIER, J.-Ch. PICARD, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, 3, *Provinces ecclésiastiques de Vienne et d'Arles*, Paris, 1986, p. 89-93.
- Ch. GOUDINEAU et Y. DE KISCH, *Vaison-la-Romaine*, Paris, 1991, p. 112-113.
- R. de LASTEYRIE, «Saint-Quinin et la cathédrale de Vaison», dans *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, 9, 1888, p. 52-54.
- L.-H. LABANDE, «La cathédrale de Vaison», dans *Bulletin Monumental*, 1905, p. 253-321.
- H.-I. MARROU, s. v. «Vaison», dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, 15-2, 1953, col. 2881-2894.
- C. MICHEL D'ANNOVILLE, «La cathédrale Notre-Dame de Nazareth de Vaison : fouilles récentes», dans *Antiquité tardive*, 4, 1996, p. 315-319.
- C. MICHEL D'ANNOVILLE, «La cathédrale de Vaison» dans J. Guyon et M. Heijmans (dir.), *D'un monde à l'autre. Naissance d'une chrétienté en Provence IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles*, Arles, 2001, p. 199.
- C. MICHEL D'ANNOVILLE, Fr. GUYONNET, «La cathédrale Notre-Dame de Nazareth de Vaison-la-Romaine : état de la recherche», dans *Bulletin de l'Association pour l'Antiquité tardive*, 16, 2007, p. 7-14.
- J.-M. ROUQUETTE, «La cathédrale de Vaison», dans *Provence romane*, 1, *La Provence rhodanienne*, La Pierre-qui-vire, 1980, p. 139-155.
- J. SAUTEL, «Les origines chrétiennes de Vaison», dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, 13, 1927, p. 190-198.
- J. SAUTEL, «Les origines de la cathédrale Notre-Dame de Nazareth à Vaison-la-Romaine», dans *Bulletin des Facultés Catholiques*, Lyon, 1950.
- J. SAUTEL, «Nouvelles recherches sur les origines de la cathédrale de Vaison, les dispositions intérieures de l'abside et les murs de la nef», dans *Bulletin des Facultés catholiques*, Lyon, 1951.
- J. SAUTEL, «Nouvelles remarques sur les origines de la cathédrale Notre-Dame à Vaison-la-Romaine», dans *Studi di Antichità Cristiana*, 22, 1957, Actes du I<sup>er</sup> congrès international d'archéologie chrétienne d'Aix-en-Provence (13-19 septembre 1954), p. 573-575.

### VENCE

- M. AUBERT, «Un édifice du premier art roman en Provence : la cathédrale de Vence», dans *Mélanges offerts à M. Nicolas Jorga*, Paris, 1933, p. 65-69.
- Ed. BLANC, «La cathédrale de Vence : notes historiques et archéologiques», dans *Bulletin monumental*, V, 1877, p. 602-623 et VI, 1878, p. 193-215.
- Ed. BLANC, «Notes sur deux documents inédits concernant la cathédrale de Vence», dans *Annales de la société des lettres, science et arts des Alpes-Maritimes*, 1882, 8, p. 57-69.
- Y. CODOU, «Vence, cathédrale», dans *Congrès archéologique de France, Monuments de Nice et des Alpes-Maritimes*, 168<sup>e</sup> session, 2010, Société française d'Archéologie, Paris, 2012, p. 213-222.
- J. DAURELLE, *Vence et ses monuments d'après les archives*, Vence, 1934.
- R. DORÉ, «Vence», dans *Congrès archéologique de France, Aix-en-Provence et Nice*, 1932, Paris, 1933, p. 339-354.
- G. DOUBLET, «Monographie de l'ancienne cathédrale de Vence», dans *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, 16, 1899, p. 161-205.
- J. THIRION, *Alpes romanes*, La Pierre-qui-Vire, 1980, p. 119-126.
- E. TISSERAND, *Histoire de Vence*, Paris, 1860.

- chapelles romanes de Provence, Paris, 2001, p. 103.
660. J. DE FONT-RÉAUX, «Orange. Cathédrale Notre-Dame-de-Nazareth», dans *Dictionnaire des églises de France*, 2-2, Alpes-Provence-Corse, Paris, 1966, p. 115-116.
- RIEZ
661. La rédaction de cette notice a bénéficié du précieux concours de plusieurs collègues, que je remercie, notamment: Jean-Yves Casanova et Philippe Rigaud pour l'analyse des poèmes d'Honorat Rey (deuxième cathédrale), Pascal Boulhol pour la traduction de la *Nomenclatura* de Simon Bartel (Bartel 1636) et Véronique Rinalducci pour les recherches documentaires et l'illustration de la notice consacrée à l'église Notre-Dame-du-Siège-et-Saint-Maxime (troisième cathédrale).
662. Borgard, Michel d'Annoville 2013; Borgard, Heijmans 2014.
663. Bartel 1636. L'ouvrage de l'érudit riezois ne mentionne qu'une fois la cathédrale primitive de Riez (p. 156): «cette basilique [...] dont les vestiges subsistent encore à Riez, et dont le baptistère se dressa encore» («eam vero basilicam [...] cuius adhuc Regii extant vestigia, ejusque baptisterium adhuc stat»).
664. Barruol 1995.
665. Boulhol, Jacob et alii 2014.
666. Février 1964, p. 93; Pécot à paraître (GCNN, 1, Instr., col. 372).
667. Borgard 2008.
668. Mouraret, Degout et alii 2010.
669. Pécot à paraître (acte notarié cité par J. Pourrière, *Recherche sur la première cathédrale d'Aix*, Paris, 1939, p. 32, n. 27).
670. AD04, 55129-16.
671. AD04, 55129-16.
672. AD04, 55129-16.
673. Bartel 1636. L'auteur rapporte (p. 157) qu'à l'époque où il écrit, le baptistère est «consacré aux saints Jean-Baptiste et Clair, abbé» («Divis Joanni Baptistae, et Claro Abbati sacri»).
674. AD AHP, 55129-16.
675. Féraud 1879, p. 201.
676. Henry 1818, p. 20 et sq.
677. Le dossier relatif à cette restauration est conservé à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Charenton-le-Pont), sous la cote 0081/004/0010.
678. Provence 1932.
679. Thierry Pécot, à paraître.
680. AD04, 55129-05.
681. Boulhol, Jacob et alii 2014: *Vita Maximii*, 9, 1.
682. AD04, 55129-01-10.
683. Lavagne 1991; Lavagne 1977.
684. Bartel 1636, p. 42.
685. Ces sources ont été récemment exploitées par Josette Chambonnet (Chambonnet 1992).
686. AD04, 55129-06.
687. AD04, 55129-06.
688. AD04, 55129-06; AD04, 55129-04 (Honorat Rey).
689. AD04, 55129-06.
690. Devis du 5 février 1836, retranscrit dans Chambonnet 1992, p. 262 et sq.
691. *Idem*, p. 206-207.
692. AD04, 55129-06.
693. AD 04 55129-07.
694. Solomé 1728 (s. v. «Louis II Balthasar Phelypeaux»).
695. Amiel 2006.
696. Chambonnet 1992.
- SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX
697. P.-A. FÉVRIER, «Saint-Paul-Trois-Châteaux», dans J. BIARNE, Ch. BONNET, R. COLARDELLE, Fr. DESCOMBES, P.-A. FÉVRIER, N. GAUTHIER, J. GUYON, C. SANTSCHI éd., *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle*, 3, *Provinces ecclésiastiques de Vienne et d'Arles* (Vienne et Alpes Graïae et Poeninae), Paris, 1986, p. 85-87.
698. J. H. ALBANÈS, publ. U. CHEVALIER, *Gallia christiana novissima. Saint-Paul-Trois-Châteaux*, Valence, 1909 [désormais GCNN, IV], n<sup>o</sup> 16-24; GCNN, IV, n<sup>o</sup> 16-24; J. H. ALBANÈS, publ. U. CHEVALIER, *Gallia christiana novissima. Orange*, Valence, 1916 [désormais GCNN, VI], n<sup>o</sup> 27-30.
699. Th. ODIOT, V. BEL, M. BOIS dir., *D'Augusta Tricastinorum à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Lyon, 1992; M. LERT, M. BOIS, V. BLANC-BIJON, V. BEL dir., *Saint-Paul-Trois-Châteaux*, atlas topographique des villes de Gaule Méridionale, 3, 2009. Voir aussi: F. FAVORY dir., *Le Tricastin romain: évolution d'un paysage centurié (Drôme, Vacluse)* Lyon, 2013.
700. «*Ecclesiam sancti Johannis cum palatio quod illi adheret et cum plateis que sunt in circuitu*»: F. DE RIPERT-MONCLAR, *Cartulaire de la Commanderie de Richerenches de l'Ordre du Temple: 1136-1214*, Avignon-Paris, 1907, n<sup>o</sup> 122, 128.
701. H. LAVAGNE, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, 3, Narbonnaise, Paris, 1979, n<sup>o</sup> 107.
702. Cité dans Th. ODIOT, V. BEL, M. BOIS dir., *D'Augusta Tricastinorum*, p. 165.
703. M. LERT, M. BOIS, V. BLANC-BIJON, V. BEL dir., *Saint-Paul-Trois-Châteaux*, atlas topographique, fig. 80 b, d'après Michèle Bois.
704. A. HARTMANN-VIRNICH, *Saint-Paul-Trois-Châteaux et Saint-Trophime d'Arles et l'église romane à trois nefs en Provence rhodanienne: architecture, construction, évolution*, doctorat, Université d'Aix-Marseille I, 1992 (dactylographié), 2000, p. 131-132, 828-829; *Idem*, «La cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Paul de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)», dans *Congrès archéologique de France*, 150<sup>e</sup> session, 1992, *Moyenne vallée du Rhône*, 1996, p. 239-278.
705. GCNN, IV, n<sup>o</sup> 73, col. 50-51.
706. Pour les détails et les références: A. HARTMANN-VIRNICH, «La cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Paul», p. 239-240.
707. GCNN, VI, n<sup>o</sup> 66, col. 37-38.
708. GCNN, IV, n<sup>o</sup> 105, col. 64.
709. J. DE FONT-RÉAUX, *Cartulaire de l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux*, Valence, 1950, n<sup>o</sup> 17, p. 19.
710. J. DE FONT-RÉAUX, *Cartulaire*, n<sup>o</sup> 67, p. 41-42; GCNN, IV, n<sup>o</sup> 131, col. 73-74.
711. H. LAVAGNE, *Recueil général*, p. 157.
712. D'après L.-A. BOYER DE SAINT-MARTHE, *Histoire de l'église cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux avec une chronologie de tous les évêques qui l'ont gouvernée*, Avignon, 1710, p. 80.
713. Y. ESQUIEU, *Autour de nos cathédrales. Quartiers canoniaux du sillón rhodanien et du littoral méditerranéen*, Paris, 1992, p. 163, 182.
714. GCNN, IV, n<sup>o</sup> 1160, col. 605.
715. AD26, E 5815, notaire Jean Remigii, année 1602, fol. 93r. Cité dans A. HARTMANN-VIRNICH, *Saint-Paul-Trois-Châteaux et Saint-Trophime d'Arles*, p. 752.
716. Pour les détails et références, voir A. HARTMANN-VIRNICH, «La cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Paul», p. 240-245; *Saint-Paul-Trois-Châteaux*, p. 748-828; *Idem*, «De la restauration des églises romanes en Provence au XI<sup>e</sup> siècle: l'exemple des anciennes cathédrales de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Cavailhon et d'Arles», dans *L'invention de l'art roman au XI<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque international d'Issouste, 20-21 octobre 1995, *Revue d'Auvergne*, 553-4, 2000, p. 119-135.
717. AD26, E 5815, notaire Jean Remigii, année 1602, fol. 92 v-95r; A. HARTMANN-VIRNICH, *Saint-Paul-Trois-Châteaux*, p. 752-753, p. 37.
718. G. BARRUOL, «Le prieuré clunisien à l'époque romane», dans *Ganagobie, mille ans d'un monastère en Provence*, *Les Alpes de Lumière*, 120-121, Mane, 1996, p. 15-30, p. 21-27, 30.
719. Pour la datation et les hypothèses controversées à ce sujet: A. HARTMANN-VIRNICH, «La cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Paul», p. 267 et n. 79. Le relevé est publié dans H. LAVAGNE, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, 3, Paris, 1979, pl. 61.
720. A. HARTMANN-VIRNICH, *Saint-Paul-Trois-Châteaux*, p. 620-633.
721. A. HARTMANN-VIRNICH, *Lapides preciosi omnes muri tui. Regards archéologiques sur le chantier médiéval dans le Sud-Est de la France*, Habilitation à diriger des recherches, Université d'Aix-Marseille I, 2005 (dactylographié), 1, p. 258-260, 262-266.
722. A. HARTMANN-VIRNICH, «Sur les traces des sculpteurs et maçons. Les découvertes archéologiques», dans *Idem*, dir., *Le portail de Saint-Trophime d'Arles. Naissance et renaissance d'un chef-d'œuvre roman*, Arles, 1999, p. 107-157.
723. V. LASSALLE, *L'influence antique dans l'art roman provençal*, Paris, 1970 (2<sup>e</sup> supplément à *Revue archéologique de Narbonnaise*), p. 89 et pl. XVII, 1-2.
724. A. HARTMANN-VIRNICH, «La cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Paul», p. 270 et fig. 31.
725. J.-M. ROUQUETTE, *Provence romane*, p. 55.
726. L.-H. LABANDE, «Saint-Paul-Trois-Châteaux», dans *Congrès archéologique*, 76, 1909, Avignon, Paris-Caen 1910, 1, p. 112-121, p. 120.
727. A. HARTMANN-VIRNICH, *Saint-Paul-Trois-Châteaux*, p. 69-120; *Idem*, «La cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Paul», p. 261-265.
728. La chronologie de ce groupe d'édifices étudié par Alan Borg (A. BORG, *Architectural Sculpture in Romanesque Provence*, Oxford, 1972) a été invalidée par les études monographiques postérieures.
729. G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, Y. ESQUIEU, M. FIXOT, A. HARTMANN-VIRNICH, «Espaces d'accueil et pôles occidentaux dans l'architecture religieuse préromane et romane de Provence», dans: C. SAPIN éd., *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle*. Actes du colloque international d'Auxerre, 17-20 juin 1999, Éditions du CTHS, 2002, p. 180-203, p. 190-193.
730. A. HARTMANN-VIRNICH, *Saint-Paul-Trois-Châteaux*, p. 8, 38; *Idem*, «La cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Paul», p. 272-273.
731. M. LA LOGE, «Les peintures murales de la maison de Lestrade à Viviers (Ardèche)», dans *Bulletin monumental*, 172-2, 2014, p. 217-227, p. 226, fig. 20, d'après Viviers, peintures murales de l'Antiquité à nos jours, catalogue d'exposition, Viviers, 1985, p. 64.
- SENEZ
732. Les données inédites présentées dans cette notice proviennent pour une grande part des investigations archéologiques conduites ces dernières années aux abords de la cathédrale. Elles sont donc largement redevables au travail fourni par l'équipe du service départemental d'Archéologie du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, ainsi qu'à la bonne volonté de la mairie et des habitants de Senez, qui ont accepté de sacrifier, provisoirement, leur terrain de pétanque aux truilles des archéologues. La rédaction de ce texte a par ailleurs bénéficié des conseils de Yann Codou, Andreas Hartmann-Virnich et Thierry Pécot.
733. Sur l'évolution du territoire de Sanitium au cours de la protohistoire et de l'Antiquité, se reporter à G. BARRUOL, *Les Peuples préromains du Sud-Est de la Gaule*, étude de géographie historique, Paris, 1969, p. 382-385 et St. MORABITO, *Inscriptions latines des Alpes maritimes*, Nice, Montpellier, 2010, p. 117 s. Sur l'histoire de l'évêché à la période médiévale, voir N. VAIZEY, «L'évêché de Senez (Alpes-de-Haute-Provence) et la famille des Castellane» dans *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var*, 42, 2002, p. 23-45.
734. G. BÉRAUD dir., *Carte archéologique de la Gaule. Les Alpes-de-Haute-Provence*, Paris, 1997, notice n<sup>o</sup> 204, p. 448-451.
735. B. GUERARD éd., *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor-de-Marseille*, 2, Paris, 1857, n<sup>o</sup> 777, p. 112.
736. *Ibid.*, n<sup>o</sup> 768, p. 113-115, et n<sup>o</sup> 769, p. 116-117.
737. P.-A. FÉVRIER, *Le Développement urbain en Provence de l'époque romaine à la fin du XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1964, p. 57-58.
738. G. BARRUOL, «Castellane/Salinae», dans A. FERDIÈRE dir., *Capitales éphémères (actes du colloque de Tournai, 6-8 mars 2003)*, Tournai, 2003, p. 393-395 et 479-480.
739. J.-M. ROUX, «Les évêchés provençaux de la fin de l'époque romaine à l'avènement des Carolingiens (476-751)», dans *Provence historique*, 21, 1981, p. 373-420.
740. *Gallia christiana in provinciis ecclesiasticis distributa*, 3, 1725, Instrumenta, col. 233-234. D'après la carte archéologique, le castrum de Menta se situerait à l'emplacement de l'ancien village du Coulet-de-Ville, sur la commune de Moriez (G. BÉRAUD, *op. cit.*, p. 159).
741. Ces dimensions sont à peu près équivalentes à celles de la cathédrale paléochrétienne de Notre-Dame-du-Bourg de Digne (11 x 25 m), transformée et agrandie à la période carolingienne (voir G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD et alii., *Notre-Dame-du-Bourg à Digne*, Digne-les-Bains, 2010, ainsi que la notice consacrée à cet édifice dans le présent ouvrage).
742. À l'inverse du massif occidental accolé à la période carolingienne contre la façade de la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg à Digne (G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD et alii., *Notre-Dame-du-Bourg*, *op. cit.*).
743. *Gallia christiana in provinciis ecclesiasticis distributa*, 3, 1725, col. 1255-1256.
744. Il s'agit du calendrier obituaire de la cathédrale Sainte-Marie de Senez, conservé à la bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras (ms 72). Je remercie Thierry Pécot, qui m'a eu l'amabilité de me communiquer sa propre transcription de ce document encore inédit.
745. Sur la cathédrale de Senez aux époques médiévale et moderne, voir J. THIRION, *Alpes romanes*, La Pierre-qui-Vire, 1980, p. 327-334; M.-M. VIRÉ, «Diocèse de Senez», dans *Les Cathédrales*, 1, Glandèves, Entraux, Senez, Riez (Annuaire de Haute-Provence, 315), Digne, 1992, p. 123-200, et J. HERMELIN, *Senez en Haute-Provence. Chroniques d'une cité épiscopale aux VII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Mane, Alpes de lumière, 2002.
746. Il s'agit de la construction aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles (J. THIRION, *op. cit.*).
747. D. DESSANDIER avec la collaboration de C. LAFOREST, *Panorama des pierres de monuments historiques des Alpes-de-Haute-Provence (04)*, rapport final, BRGM/RP-63741-FR, 2015.
748. Joseph LAURENSI, *Histoire de Castellane*, Castellane, A. Gauthier, 1898, p. 274-275.
749. Andreas HARTMANN-VIRNICH, «L'escalier en vis voûté et la construction romane: exemples rhodaniens», *Bulletin Monumental*, 154-2 (1996), p. 113-128.
750. *La Vie et les lettres de Messire Jean Soanen*, évêque de Senez, 1, Cologne, 1750, p. 10.
751. J. LAURENSI, *op. cit.*, p. 551.
752. H. BOUCHE, *La Chorographie ou description de Provence*, Aix, 1664, p. 274.
753. J. LAURENSI, *op. cit.*, p. 510.
754. Transcrit par Jacques Thirion, dans M.-M. VIRÉ, *op. cit.*, p. 189-191.
755. D'après J. HERMELIN, *op. cit.*, p. 44.
756. Sur le mobilier de la cathédrale, se reporter à M.-M. VIRÉ, *op. cit.*, p. 153-176.
757. Les travaux de Natasha Vaizey ont bien démontré les racines féodales de ce dédoublement entre un pôle ecclésiastique à Senez et un pôle laïc à Castellane (N. VAIZEY, *op. cit.*).
758. Ce document est transcrit dans M.-M. VIRÉ, *op. cit.*, p. 178-185.
759. L'essentiel des documents relatifs aux restaurations de l'édifice depuis le XI<sup>e</sup> siècle est conservé à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP), à Charenton-le-Pont, sous la cote 81-04-115.
760. M.-M. VIRÉ, *op. cit.*, p. 133.
761. Courrier du conseil de fabrique au ministre de l'Intérieur (8 janvier 1839) et état sommaire de situation (31 août 1839), MAP 81-04-115.
762. Ce rapport inédit est conservé dans le dossier de protection de l'édifice, au ministère de la Culture et de la Communication.
- SISTERON ET FORCALQUIER
763. La liste épiscopale de Sisteron fut établie sous les auspices de Laurent Bureau vers 1500. Plusieurs copies l'ont transmise, toutes du XVII<sup>e</sup> siècle. Carpentras, Bibl. mun., ms 1857, fol. 309-318; *ibidem*, fol. 321-324; BnF, ms lat. 17558, fol. 63-68. À la fin de ce même siècle, le chanoine sisteronais Gaspar Gastinel l'intégra à la copie du *Livre vert* de l'évêché de Sisteron, qui suivait sa compilation de documents sur le diocèse: Montélimar, Collection Vallentin du Cheylard, non coté, 514-521. On doit la diffusion de ce manuscrit inédit à sa redécouverte à Mme Christiane Boekhoff, ainsi que ses reproductions: AD26, IM1 1082/R1 et AD04, IM1 1/65.
764. J.-H. FOULON, M. VARANO, «Réforme et épiscopat en Provence: étude comparée des cas de Gap et de Sisteron au milieu du XI<sup>e</sup> siècle», dans *Cahiers de Fanjeaux*, 48, La réforme «grégorienne» dans le Midi, milieu XI<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècle, Toulouse, 2013, p. 311-342.
765. En 1110, l'évêque de Sisteron obtint le château épiscopal de Lurs (donation d'Adelaide, comtesse de Forcalquier, Joseph-Hyacinthe ALBANÈS, *Gallia Christiana Novissima. Histoire des archevêchés, évêchés et abbayes de France*, I, Aix, Apt, Fréjus, Gap, Riez et Sisteron, Montbéliard, 1899, Instr., col. 449, n<sup>o</sup> XII), dont il fit sa principale résidence sans discontinuité jusqu'à la Révolution.
766. G. BÉRAUD, *Carte archéologique de la Gaule. Les Alpes-de-Haute-Provence*, Paris, 1997, p. 458-476. Le terme de Notre-Dame des Pommiers, utilisé pour désigner la cathédrale à partir de la fin du Moyen Âge, résulterait d'une altération du latin *pomoerium*, qui renvoie aux limites de la ville et peut-être à un espace libre. D'après Henri de Laplane, cette désignation, qui n'est pas antérieure au XIV<sup>e</sup> siècle (1343), permettait de distinguer la cathédrale de l'église Notre-Dame du château construite à la citadelle (H. DE LAPLANE, *Église de Sisteron ou rapport sur cette ancienne cathédrale*, Saint-Omer, 1846, p. 5).
767. G. LEMAIRE, «Le couvent de la visitation», dans *200 ans d'archéologie. 15<sup>e</sup> biennale des arts plastiques*, Sisteron, 1990, p. 24-26.
768. E. DE LAPLANE, *Histoire de Sisteron tirée des archives*, Digne, 1843, I, p. 32.
769. G. BÉRAUD, *op. cit.*, p. 461-462.
770. Fouilles de Jean-Christophe Trégliat (G. BÉRAUD, *op. cit.*, p. 461-462).
771. Le double vocable de l'église de Sisteron est déjà présent dans la charte de fondation du monastère de Baulis en 812: [...] *Systariensi sedis, que constructa est in honore Dei genitricis virginis Marie et Sancti Tyrsi martyris* [...] (J.-H. ALBANÈS, *Gallia Christiana Novissima*, *op. cit.*, I, Instr., col. 439-441, n<sup>o</sup> II). Dans la notice de 1066 relative à la réforme grégorienne locale, au double vocable du siège épiscopal s'ajoute celui de saint Marius: [...] *Sancitae Marie Sedis et Sancti Tyrsij et Sancti Marii* [...] (N. DIDIER, *Les Églises de Sisteron et de Forcalquier du XI<sup>e</sup> siècle à la Révolution. Le problème de la «concordatisme»*, Paris, 1954, p. 183, n<sup>o</sup> 1). En 1173, l'évêque Bertrand, en confirmant les mesures de son prédécesseur, reprend les trois vocables du groupe épiscopal (*ibidem*, p. 192, n<sup>o</sup> 5). Lors de la visite de l'évêque Michel Poncet, en 1673, consignée dans le manuscrit de Gastinel, il est ainsi fait mention de la chapelle Saint-Thyrse, «appartenant autrefois à l'évêché» (Montélimar, Collection Vallentin du Cheylard, non coté, p. 71: *Verbal et sentence de visite des Églises chapelles etc. de la ville de Sisteron*, 1673, 26 avril). Le procès-verbal de la visite de l'évêque Toussaint de Glandèves, de 1606, rapporte que Saint-Thyrse aurait été autrefois l'église cathédrale (*ibidem*, p. 35: *Mémoires touchant l'Église cathédrale de Sisteron tirés de la visite faite par Mgr Toussaint de Glandèves Evêque le 13 août 1606 dont l'original est dans le registre du greffe de l'Évêché tenu par Jean Louis Castagni, greffier*).
772. Montélimar, Collection Vallentin du Cheylard, non coté, 507-510: [...] *Sancti Thyrsi juxta majorem ecclesiam* [...] (d'après un *vidimus* du 12 juillet 1487).
773. En 1229, Raymond Bérenger V donne plusieurs biens à l'évêque Raoul in claustrum intra ecclesiam *Beatae Mariae et ecclesiam Sancti Thyrsi* (Montélimar, Collection Vallentin du Cheylard, non coté, 527-528, fol. 14). La charte de 1246 évoque un jardin situé entre la salle du cloître et les murs de la ville, ainsi qu'une maison située entre l'église Saint-Thyrse et la salle du cloître, donnés par le chapitre à l'évêque pour y bâtir une demeure épiscopale (*ibidem*, 540-541, fol. 26v).
774. *Item crotam Sancti Joannis contiguam Sancto Thyrso cum pertinentiis omnibus et singulorum supradictorum* (*ibidem*).
775. L'essentiel des travaux sur la cathédrale de Sisteron sont redevables à Jacques Thirion: *Alpes romanes*, La Pierre-qui-Vire, 1980, p. 251-282 et «La cathédrale de Sisteron», dans *Les cathédrales*, 4, *Sisteron* (*Chroniques de Haute-Provence*, 337-338), Digne, 1999, p. 6-100.
776. La présence d'une abside et la communication avec le cheur semblent ici confirmer la fonction liturgique de cet espace élevé. Des chapelles hautes disposées dans les massifs orientaux sont attestées dans certains édifices épiscopaux (cathédrales de Vaison, d'Aoste) et des églises (Saint-Chef-en-Dauphiné, Meysses). Sur ces questions voir B. FRANZÉ, *La pierre et l'image: l'église de Saint-Chef-en-Dauphiné*, Paris, 2011.
777. Dans la description de l'édifice qu'il donne en 1848, l'architecte Renaux croit pouvoir restituer une couverture en terrasse, en raison de la présence d'une gargouille permettant l'évacuation des eaux (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, Charenton-le-Pont, 81-04-01).
778. Montélimar, Collection Vallentin du Cheylard, non coté, 35: *Après ladite chapelle suivait la petite porte de l'église à l'endroit où est maintenant la chapelle de Sainte-Anne bâtie par l'évêque de Maurel*.
779. A. HARTMANN-VIRNICH, «L'escalier en vis voûté et la construction romane: exemples rhodaniens», dans *Bulletin Monumental*, 154-2, 1996, p. 113-128.
780. Curieusement, cette baie n'est pas ébrasée. Il n'est pas exclu qu'il s'agisse, à l'origine, d'une ouverture permettant une communication avec des bâtiments accolés contre le flanc sud de l'église, depuis la porte haute qui ouvre sur le vide dans la façade occidentale.
781. D'autres éléments sculptés provenant de l'édifice roman sont conservés au musée du vieux Sisteron ou dans des collections privées (J. THIRION, «La cathédrale de Sisteron», *op. cit.*, p. 62-73).
782. *Ibidem*.
783. L'un des principaux arguments de Jacques Thirion réside dans la technique de voûtement de la chapelle haute, où la nef est couverte par une croisée d'ogives qu'il place au XII<sup>e</sup> siècle, par comparaison avec Saint-Victor de Castellane ou la cathédrale de Grasse. Mais cette périodisation devient obsolète si l'on avance la datation des parties basses.